



Préavis 1 mois / ascenseur en panne / découvert bancaire.

Par **AurelieD**, le **18/06/2008** à **16:23**

Bonjour,

Mon ascenseur est en panne régulièrement depuis plus d'un an. Parfois pour des durées dépassant une semaine. Habitant au 7ème étage c'est un peu dur. De plus je souhaite quitter mon logement pour un appartement plus petit et moins cher, voire pour une colocation et éventuellement en meublé. En effet mon loyer de 870 euros pour un studio pèse énormément sur mon budget et je suis régulièrement pour ne pas dire chaque mois à découvert.

Y-a-t-il des éléments là-dedans me permettant de négocier un préavis réduit à un mois?

D'avance, merci beaucoup!

Cordialement,

Aurélie

Par **Mike46**, le **21/06/2008** à **17:26**

Bonjour,

Non mis à part un accord amiable vous ne pouvez pas prétendre à un préavis de 1 mois.

Cordialement